



NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES (NAO) CAMPAGNE DE RECUEIL DES REVENDEICATIONS DES SALARIE.E.S du 10 au 30 novembre 2022

**Contactez-nous pour transmettre vos
témoignages et/ou revendications :**

Île-de-France / Nord :

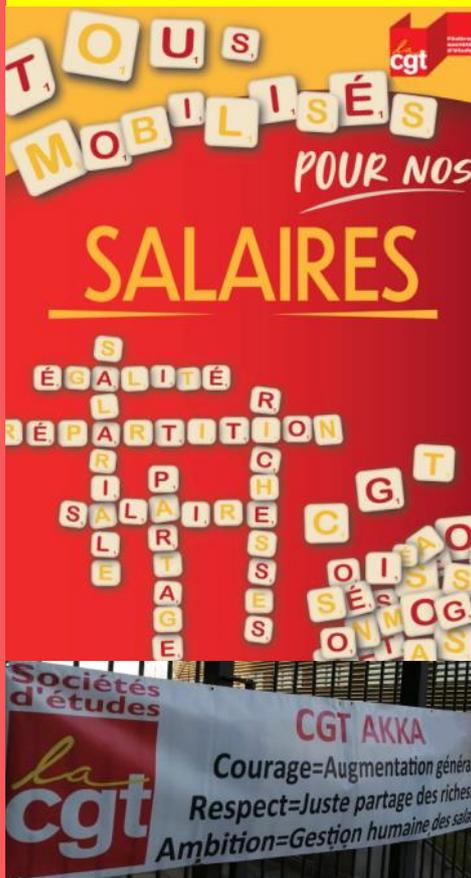
Sophie Basini - sbasini@gmail.com

Grand-Est / PACA :

Emanuel Lagié - emanuel.lagie@gmail.com

Grand-Ouest / Sud-Ouest :

Franck Laborderie - franck.cgtaakka@gmail.com



Augmentation générale **Valorisation des emplois**
Frais professionnels
Egalité professionnelle F/H **Parcours professionnel**
Partage de la valeur ajoutée **Revalorisation des salaires**
Temps de travail **Frais de télétravail**
Heures supplémentaires **Considération** **Formation**
Reconnaissance

Pour vous inscrire à notre lettre de diffusion →

Par la formation, l'information et la mobilisation de toutes et de tous, soyons de plus en plus nombreux.ses à revendiquer / imposer des droits élémentaires tels que la Santé au travail, l'égalité professionnelle, la valorisation des salaires, l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle, le paiement des heures supplémentaires réalisées, etc.

Le travail doit s'adapter à l'Homme, principe fondateur de la loi sur les risques psychosociaux.

cgtakka.france@gmail.com





VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022
de 12h00 à 14h00
devant le site AKKA/MODIS
ALBERO - 3 av. du Centre -
GUYANCOURT 78280

REUNION D'INFORMATION avec Maître RILOV,

avocat au Barreau de Paris

Rencontre avec l'avocat des
salarié.e.s de

CAMAÏEU, GOODYEAR,
CONTINENTAL, WHIRLPOOL,
BRIDGESTONE, ... et AKKA (+ de 1500 départs contraints depuis le 01/01/2020)



souffrance
au travail



ENTENDRE
la souffrance
des personnels
PROSCRIRE
l'intensification du travail,
le mépris, la mobilité...

agir avec la
la cgt
c'est vital!
la force de tous, la défense de chacun



Bien-Être au travail
Risques Psychosociaux
Valorisation des salaires
Egalité professionnelle F/H
Mise au placard
Harcèlement
Licenciement abusif
Période d'intermission
Mobilités contraintes
Surcharge de travail
Isolement
Heures supplémentaires
Surcharge mentale

Pour vous inscrire à notre lettre de diffusion →

Par la formation, l'information et la mobilisation de toutes et de tous, soyons de plus en plus nombreux.ses à revendiquer / imposer des droits élémentaires tels que la Santé au travail, l'égalité professionnelle, la valorisation des salaires, l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle, le paiement des heures supplémentaires réalisées, etc.

Le travail doit s'adapter à l'Homme, principe fondateur de la loi sur les risques psychosociaux.

cgtakka.france@gmail.com

